

### Séance du 15 septembre 2023

L'an deux mil vingt-trois, le quinze septembre, à 19 h 00, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Mme CLAUDET Isabelle, Maire.

**Etaient présents :** Mmes CLAUDET, JUBERT-MILLIERE (pouvoir de M. CHAMBAUD), MONDION (pouvoir de M. Damien) & Mrs PINHEIRO, GERSON (pouvoir de Mme Juchors), LOISEAU.

**Etaient absents:** Mme JUCHORS, & Mrs. CHAMBAUD, DAMIEN, RATIVEAU

Formant la majorité des Membres en exercice.

M. LOISEAU a été élu secrétaire de séance.

M. SIKORSKI, est venu présenter son projet pour l'épicerie et souhaite une réponse du Conseil. Les élus (7 sur 10) n'acceptent pas les propositions de M. Sikorski autant dans les lieux proposés que dans les délais aux motifs du peu de retour de l'enquête et que le Conseil souhaite prendre le temps de la concertation quant à l'avenir du lieu. En attendant une épicerie ambulante s'installera à St Martin au mois de mars 2024 ce qui permettra de voir si la population joue le jeu.

Mme CLAUDET demande que le Conseil se tienne à huis clos. Contre : 0 ; Abstention : 2 : le Conseil en majorité accepte que ce conseil se tienne à huis clos.

#### **Objet : APPROBATION DU P.V.**

Validation du P.V. du 17 mai à l'unanimité

#### **Les membres du Conseil Municipal à l'unanimité :**

- Acceptent l'ajout à l'ordre du jour la délibération pour une nouvelle assurance pour les titulaires et les contractuels. La CIGAC qui jusqu'à cette année assurait le remboursement des arrêts maladie et d'accident du travail nous a notifié notre éviction. Acceptent que l'on prenne à partir de janvier 2024 une nouvelle assurance avec le CDG 89. Assurance qui nous rembourse mieux et qui est moins chère que la précédente.
- Acceptent le choix des déontologues choisis par la CCJ.
- Acceptent la formulation en indice pour les indemnités des élus car pour la trésorerie c'est plus simple d'indiquer l'indice et non le montant exact.
- Acceptent la décision modificative pour la facture du SDEY et amortissements. Entre le devis et la facture le montant n'était pas le même. La facture présentait un surcoût de 132 €. Sera fait un virement du fonctionnement vers l'investissement.

## Questions diverses

- Questionnaire pour l'épicerie fait par Karine JUBERT -MILLIERE et Stéphane CHAMBAUD a été photocopié en 212 exemplaires seuls 38 retours. Le bilan sera présenté par mail dès que possible.
- Yonne Tour Sport, Il s'avère que la dépense faite sans compter les fruits, les légumes et le pain est de : 224.56 €. L'argent n'a pas été versé au comité des fêtes Mme Claudet a fait les achats avec la carte bancaire. Vu le temps de vendredi l'activité a été annulée. Les fruits, les légumes et le pain ont été repris par les vendeurs. Mme Claudet a revendu les produits restants au comité des fêtes il reste à charge de la commune 18€26 (café, quatre-quarts et jus de fruits)
- Inondations du 29 juillet et du 24 août, on travaille avec le syndicat mixte Yonne médian qui est venu le 6 septembre afin de voir sur le terrain la problématique et de commencer à proposer des solutions pour la rue du Stade la rue des Jouys et la rue des Fourneau
- Le feu d'artifice étant moins cher que prévu aucune rallonge ne sera faite au comité des fêtes.
- Visite de l'Assemblée nationale ouverte à tous. M. ODOUL met à notre disposition un car de 50 places.
- Le journal : encore des nouveautés. Franck Thouet nous propose un ajout de publicités payantes. A partir de 2024 il y aura interdiction pour les annonceurs de mettre dans vos boîtes aux lettres des publicités. Pour 3 journaux dans l'année cela ferait un total d'environ 1300 €
- Frigo boîte à livres : le système réfrigérant a été enlevé. Tout l'intérieur a été refait avec du bois de récupération.
- Cloche : il faudra envisager de gros travaux de mise aux normes électriques dans le clocher et le tableau électrique.
- Dates des conseils : 15 décembre
- Dates des réunions commission travaux et budget seront fixées en novembre et décembre 2 dates une par mois pour la commission travaux et en décembre, janvier et février 3 dates une par mois pour la commission budget.

Levée de la séance 21 H 00

MME CLAUDET, Maire.



M. LOISEAU, secrétaire de séance

